

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

MONTPELLIER
02 AVRIL 2020
18H30 CEST



EMISSION D'UNE 2^{ème} TRANCHE D'OCA DE 1 M€

- **DEINOVE renforce immédiatement sa trésorerie de 1M€**

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française qui s'appuie sur une démarche d'innovation radicale pour développer des antibiotiques innovants et des ingrédients actifs biosourcés pour la cosmétique, annonce ce jour l'émission d'une 2^{ème} tranche d'obligations convertibles en actions nouvelles (les "OCA") dans le cadre de l'accord conclu le 9 juillet 2019¹ avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund (l'"Investisseur") relatif à un financement par voie d'émission d'OCA pour un montant nominal maximal de 15 millions d'euros, avec 6,5% de décote faciale lors de la conversion en actions, sans intérêt et sans bons de souscription d'actions attachés, sur une durée maximale de 24 mois.

Cette 2^{ème} tranche est composée de 100 OCA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, représentant un montant global de 1.000.000 d'euros, intégralement souscrite par l'Investisseur ce jour, conformément au contrat conclu le 9 juillet 2019.

Les caractéristiques des OCA et leur impact dilutif théorique sont détaillés dans le communiqué de presse en date du 9 juillet 2019. DEINOVE rappelle que 218 OCA sur les 220 OCA émises dans le cadre de la première tranche ont d'ores et déjà été converties à ce jour.

Objectifs

Les objectifs de cette émission pour DEINOVE sont de (i) financer le besoin en fonds de roulement, (ii) continuer le développement et la commercialisation de bioactifs naturels pour l'industrie de la cosmétique, (iii) poursuivre l'essai clinique de Phase II aux Etats-Unis testant DNV3837, son candidat antibiotique le plus avancé dans le traitement des infections gastro-intestinales sévères causées par *Clostridiodes difficile* et (iv) découvrir des premiers leads antibiotiques sur sa plateforme intégrée et robotisée de criblage à fort contenu.

Concomitamment, DEINOVE et l'Investisseur ont conclu un avenant au contrat conclu le 9 juillet 2019. Cet avenant a notamment pour objet de modifier l'une des caractéristiques des OCA, à savoir le prix par action retenu pour déterminer le nombre d'actions nouvelles à obtenir par l'Investisseur en cas de conversion. Ainsi, ce prix est désormais égal à 93,5% du plus bas des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes sur les jours de bourse durant lesquels l'Investisseur n'a vendu aucune action de DEINOVE sur le marché, parmi les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de réception d'une notice de conversion par DEINOVE.

¹ Communiqué de presse en date du 9 juillet 2019 disponible sur le site internet de la Société (<https://www.deinove.com/fr/actualites/tous-les-communiques/emission-doca-pour-montant-nominal-maximum-15meu-emission-dune-1ere-tranche-22meu>)

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

MONTPELLIER
02 AVRIL 2020
18H30 CEST



À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française, leader de l'innovation radicale, qui entend contribuer à relever les défis que représentent la résistance aux antibiotiques et la transition vers un modèle de production durable pour les industries de la nutrition et de la cosmétique.

DEINOVE a développé une expertise unique et exhaustive dans le domaine des bactéries rares qu'elle sait décrypter, cultiver, optimiser pour en révéler les possibilités insoupçonnées et ainsi leur faire produire à l'échelle industrielle des molécules biosourcées aux activités d'intérêt. A cette fin, DEINOVE constitue et documente depuis sa création une réserve inégalée de diversité biologique qu'elle exploite grâce à une plateforme technologique unique en Europe.

DEINOVE se développe dans deux domaines d'activité :

- **ANTIBIOTIQUES, anti-infectieux de nouvelle génération** : un premier candidat-antibiotique, DNV3837, est désormais en Phase II. La Société poursuit également l'exploration systématique de la biodiversité pour alimenter son portefeuille en nouveaux leads, s'appuyant notamment sur des partenariats avec bioMérieux et Naicons (Programme AGIR soutenu par Bpifrance).
- **BIOACTIFS, ingrédients actifs d'origine naturelle** avec la cosmétique comme premier marché : DEINOVE commercialise déjà un premier actif innovant, un second en partenariat avec Greentech et prévoit de lancer de nouveaux actifs en 2020. Plusieurs autres actifs cosmétiques sont en développement, notamment avec Oléos (Hallstar Group) et Dow. Un programme en nutrition animale avec le groupe Avril est aussi en cours.

Au sein du parc d'activités Euromédecine situé à Montpellier, DEINOVE emploie 60 collaborateurs, essentiellement des chercheurs, ingénieurs et techniciens, et a déposé plus de 350 demandes de brevets à l'international. La société est cotée sur EURONEXT GROWTH® depuis avril 2010.

CONTACTS

Contacts investisseurs

Coralie Martin

Marketing, Communication et Relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

coralie.martin@deinove.com

Contacts Presse

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tél : +33 (0)6 64 18 99 59

deinove@alizerp.com

Visitez

www.deinove.com

ALDEI
 EURONEXT
 GROWTH



Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

MONTPELLIER
02 AVRIL 2020
18H30 CEST

